

# Rapport

Au Conseil communal de Bullet

De la commission des routes chargée du préavis no 42-2016

## << Réfection de la route du Château >>

Rapporteur : Martin Serge

Membres : Chablaix Christine, Gander Serge,

Aubort Patrick, Hänni Fabien excusé

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le lundi 13 juin à 19h à la salle Bertha-Bonnet afin d'examiner le préavis susmentionné.

Messieurs Bornoz Michel et Bernardi Jean-René Municipaux étaient présents et ont répondu à toutes nos questions, nous les en remercions.

La maison Camandona a fait un premier devis de 175' 000.- fr avec réfection de la fondation de la route, mais après avoir effectué un carottage à divers endroits et il s'est avéré qu'il n'est pas nécessaire de faire les travaux de renforcement ce qui a sollicité une nouvelle offre de 124'000.-fr.

En travaillant avec la maison Camandona pour ces travaux et en coordination avec le chantier de l'Etat concernant la route Cantonale du Château, il est possible d'avoir un prix très attractif sur le prix du bitume avec un gain de fr 70 000.- par rapport au prix du marché actuel.

Une demande de subvention a été faite. Elle serait de 46.5% du prix de la facture soit 64 960.-fr qui seront déduits du crédit de 146' 955.60 fr demandé.

Le coût final pour la réfection de la route se monte à 82' 000.-fr.

## **CONCLUSION**

En conclusion nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### **Le Conseil Communal de Bullet**

Sur proposition de la Municipalité et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### **Décide**

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la réfection de la route du Château .
- D'accorder le crédit nécessaire de fr 146'955.60, le compte 9141.42.2016 est ouvert au bilan à cet effet, sous déduction de la participation cantonale.
  
- De financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- D'amortir cet investissement sur une période de 15 ans.

Bullet le 13 juin 2016

Le rapporteur :

Les membres :